



APPEL à CANDIDATURE

Structuration d'un réseau régional de mesures et suivi des reliquats et animation fondée sur les résultats

Préambule

La réalisation et l'exploitation de Reliquats azotés de Début de Drainage est un outil pluriannuel de pilotage de la fertilisation azotée et mesure des risques de lixiviation dans les eaux souterraines.

Il est toutefois sous-exploité pour plusieurs raisons :

- difficultés de réalisation (choix de la période, du protocole)
- difficultés d'interprétation et de comparaison (individuellement dans le temps, collectivement selon les terroirs, les systèmes d'exploitation, les rotations...).

Le projet GAZELLE piloté par Agro-Transfert et initié dans le cadre du volet d'accompagnement du 6ème Programme d'Actions Régional nitrates des Hauts-de-France a permis de produire et diffuser un ensemble d'outils pratiques et méthodologiques pour exploiter les RDD qui sont également expérimentés par plusieurs collectifs d'agriculteurs. Il constitue donc une première réponse aux questionnements précédents. En complément a été identifié le besoin de mettre en place une animation régionale sur le sujet avec les objectifs suivants :

- Avoir une vision exhaustive des suivis de reliquats début drainage (RDD) qui sont effectués sur le territoire, et les démarches d'accompagnement et de conseil qui y sont liées ;
- Accompagner ces démarches techniquement, méthodologiquement et favoriser les échanges ;
- Valoriser par ce biais les outils produits dans le cadre de Gazelle ;
- Mettre en place un outil de bancarisation et valorisation des différents RDD réalisés.

Une première partie de ce travail a été réalisée via un premier appel à candidature lancé en 2021 et pour lequel a été retenu un partenariat entre la Chambre Régionale d'Agriculture et JUNIA. Ces travaux, qui s'achèveront en mars 2024, auront permis de :

- Collecter et faire la synthèse des informations sur les réseaux existants
- De produire un protocole de prélèvement uniformisé
- De définir une liste de variables d'interprétation des RDD
- De définir le cahier des charges des attendus d'une animation régionale sur le sujet ainsi que ceux relatifs à la mise en place d'un réseau de parcelles de référence
- De préciser les attendus de l'outil de bancarisation régional et produire une première version (mars 2024)

Le présent Appel à Candidature vise désormais à mettre en œuvre la suite de ces travaux :

- la mise en place opérationnelle de l'animation régionale pour la bancarisation des RDD d'une part,
- la mise en place d'un réseau spécifique de mesure et de remontée des RDD d'autre part.

Le présent appel à candidatures est ouvert du 9 février 2024 au 30 mars 2024.

Il est composé de deux lots définis ci-dessous.

Pour chacun de ces lots, l'appel à candidature vise à sélectionner un porteur de projet pour conduire les travaux fixés par un comité de pilotage émanant du comité de suivi nitrates et composé a minima de :

- l'Agence de l'Eau Artois-Picardie ;
- l'Agence de l'Eau Seine-Normandie ;
- Agro-Transfert Ressources et Territoires ;
- la Direction Régionale de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt ;
- la Chambre régionale d'Agriculture Hauts-de-France ;
- la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement.

LOT 1 : ANIMATION RÉGIONALE D'UN RÉSEAU « RELIQUATS AZOTES DÉBUT DRAINAGE »

1.A) Enjeu

Proposer une animation régionale fondée sur la bancarisation et l'analyse de reliquats azotés début drainage en s'appuyant sur des réseaux d'acteurs existants.

L'animation mise en place devra porter jusqu'à la définition conjointe de pistes de solution agronomique et d'objectifs de résultats, en lien étroit avec les agriculteurs et les animateurs de groupes locaux.

Une attention particulière sera portée sur les zones à enjeu que sont les aires d'alimentation de captages.

1.B) Objectif général

Suivre l'évolution de la pression azotée en fonction du contexte, des pratiques agricoles et des mesures réglementaires, à travers des RDD issus de groupes locaux existants.

1.C) Sous-objectifs

1. Adaptation à l'ensemble de la région de la méthodologie élaborée par AgroTransfert-Ressources et Territoire et la Chambre d'Agriculture pour l'estimation **des dates de prélèvement par secteur ;**
2. Mobilisation des réseaux et groupes d'agriculteurs déjà constitués sur le territoire, avec une attention particulière pour les zones à enjeux (aires d'alimentation de captage) pour collecter des RDD ;
3. Organisation de la **campagne de RDD annuelle ;**
4. Organisation de la collecte et saisie des données dans **l'outil de bancarisation ;**
5. Interprétation des données et **diffusion/restitution active** des résultats et enseignements ;
6. **Appui aux animateurs des réseaux déjà existants localement (notamment sur les aires d'alimentation de captage)** pour la définition d'objectifs de réduction des reliquats et d'actions agronomiques, notamment au travers des outils et supports produits dans le cadre du projet Gazelle ;

1.D) Livrables attendus (liste indicative, à préciser, compléter dans la candidature)

- Une méthode formalisée (protocoles, fiches techniques, calendrier) de réalisation des RDD ;
- Une méthode formalisée et une diffusion associée des périodes annuelles de réalisation des RDD ;
- Une méthode de collecte et de caractérisation des données ;
- Un argumentaire et des supports de communication pour encourager les groupes ou les agriculteurs à rejoindre le réseau de collecte des RDD ;
- Des conventions-types pour sécuriser l'utilisation et la communication sur les données collectées ;

- Un suivi des réseaux coordonnés dans le cadre du projet (cartographie des points de collecte, calendrier et comptes-rendus de rencontres, tableau de bord de la coordination des réseaux et de la remontée des données...);
- Une doctrine d'exploitation et d'utilisation des données collectées ;
- Une compilation annuelle des analyses, a minima à l'échelle régionale ;
- Un plan de communication et de valorisation des données et des analyses.

La liste des livrables pourra évoluer en fonction des réflexions et des besoins du comité de pilotage.

E) Compétences attendues :

- Statistiques
- Modélisation
- Gestion de base de données
- Agronomie système et cycle de l'azote
- Coordination et animation de réseaux
- Communication/pédagogie/diplomatie
- Animation de projets complexes

Une formation approfondie aux outils et livrables du projet Gazelle sera obligatoire.

LOT 2 : STRUCTURATION D'UN RÉSEAU RÉGIONAL DE MESURES ET SUIVI DES RELIQUATS AZOTES DÉBUT DRAINAGE

2.A) Enjeu

Structurer un réseau régional spécifique de mesures et de suivi des RDD permettant de **constituer des références pour chaque système agro-pédo-climatique** de la région Hauts-de-France.

2.B) Objectif général

Créer des références régionales permettant de suivre l'évolution de la pression azotée en fonction du contexte, des pratiques agricoles et des mesures réglementaires, à travers un réseau de collecte et de remontée de reliquats azotés **contextualisés**.

2.C) Sous-objectifs

1. **Organisation et mise en place opérationnelle, en lien avec les agences de l'eau, d'un réseau de parcelles dites « de référence »** sur lesquelles seront réalisés et financés annuellement des RDD interprétables ;
2. Atteindre **1100 parcelles suivies au bout de 3 ans**, dont la moitié en aire d'alimentation de captage, permettant de constituer des références pour chaque système agro-pédo-climatique des Hauts-de-France ;
3. A partir de l'animation régionale fondée sur la bancarisation et l'analyse de RDD (présentée en lot 1), organiser la campagne de collecte et saisie des données spécifiques aux parcelles de référence dans l'outil de bancarisation ; une attention particulière sera portée sur les **données contextuelles et la rigueur méthodologique dans la réalisation des RDD** pour constituer des références robustes ;
4. Au sein du réseau de parcelles de références, **appui aux animateurs des réseaux et accompagnement des agriculteurs individuels**, notamment au travers des outils et supports produits dans le cadre du projet Gazelle ;
5. Gestion des données **RDD réglementaires** (collecte, intégration dans la base de données du réseau, interprétation).
6. Relationnel avec les laboratoires réalisant les RDD en région HDF et gestion de leur prestation

2.D) Livrables attendus (liste indicative, à préciser, compléter dans la candidature)

- Une méthode de collecte et de caractérisation des données spécifique au réseau de parcelles de référence ;
- Un argumentaire et des supports de communication pour encourager les groupes ou les agriculteurs à rejoindre le réseau de parcelles de référence ;
- Des conventions-types pour sécuriser l'utilisation et la communication sur les données collectées ;
- Un suivi des réseaux coordonnés dans le cadre du projet (cartographie des points de collecte, calendrier et comptes-rendus de rencontres, tableau de bord de la coordination des réseaux et de la remontée des données...);
- Une doctrine d'exploitation et d'utilisation des données collectées ;
- Une analyse sur la gestion et les pertes azotées potentielles, par comparaison entre systèmes de culture similaires (ex. petites régions agricoles) ;
- Une compilation annuelle des analyses, a minima à l'échelle régionale, proposant d'évaluer l'impact des critères pédo-climatiques et agronomiques ;
- Un plan de communication et de valorisation des données et des analyses.

2.E) Compétences attendues :

- Statistiques
- Modélisation
- Gestion de base de données
- Agronomie système et cycle de l'azote
- Coordination et animation de réseaux
- Communication/pédagogie/diplomatie
- Animation de projets complexes

Une formation approfondie aux outils et livrables du projet Gazelle sera obligatoire.

MODALITÉS DE RÉPONSE A L'APPEL A CANDIDATURE

F) Bénéficiaires éligibles et conditions d'éligibilité

Les candidats ont la possibilité de présenter une offre pour tous les lots de l'appel à candidature, mais il est possible qu'un candidat ne puisse se voir attribuer, au final, qu'un seul lot à l'issue de la sélection.

Pour chaque lot, le bénéficiaire est un **groupe constitué d'un chef de file et de partenaires associés avec lesquels il a conventionné.**

Pour chaque lot, la mission nécessitera notamment de dédier ou recruter une personne ou plusieurs personnes consacrées à ce projet a minima à 80 % du temps, qui seront identifiées comme « **animateur(trice) régional(e)** ». D'autres ressources et personnes seront à mobiliser mais pour des temps plus réduits. L'organisation précise des personnes et ressources mobilisées et temps dédiés sera à détailler dans le dossier.

G) Période d'éligibilité

Les actions proposées portent sur la période **d'avril 2024 à avril 2027.**

H) Dépenses éligibles

Seuls les coûts générés par le projet et les coûts de la coopération entre acteurs sont éligibles, c'est-à-dire les coûts liés à :

- l'animation/la coordination du projet ;

- les activités de communication et de promotion directement issues de l'action de coopération ;
- les coûts d'évaluation, et de diffusion des résultats du projet à des fins de capitalisation.

En détail, cela concerne :

- les dépenses directes de personnels éligibles (salaires brut chargés) de la personne dédiée à temps plein à cette mission. À noter que les dépenses de rémunération du personnel encadrant ne sont pas éligibles.
- les dépenses d'équipements informatiques et de matériel nécessaires à la réalisation de la mission et comportant un lien démontré avec celle-ci, au prorata de leur durée d'utilisation (sauf si les équipements sont déjà financés par des fonds publics) ;
- Les frais de déplacement, de restauration et d'hébergement liés à la réalisation de la mission.

Concernant le lot 2, le financement des RDD des parcelles de référence n'est pas inclus dans cet appel à candidature ; il sera assuré en parallèle via des marchés que la structure animatrice devra préparer.

I) Taux d'aide

Le taux d'aide publique est de 80 % du montant des coûts admissibles à l'exception des dépenses des coûts directs d'investissements dont le taux d'aide est fixé à 40 %. Le reste devra être autofinancé.

Lot 1 : le montant d'aide publique est plafonné à **75000 € par an, garantis sur une période de 3 ans.**

Lot 2 : le montant d'aide publique est plafonné à **460 000€ total pour l'ensemble des 3 années du projet.** Pour ce lot, le plan de financement du candidat prendra en compte la variabilité annuelle des coûts liée à la constitution et l'agrandissement progressif du réseau de parcelles de références.

J) Engagement

Les engagements de chaque partie (financeurs, membres du comité de pilotage et bénéficiaire(s)) seront définis dans chaque convention d'attribution de subvention.

La ou les structure(s) retenue(s) pour l'animation s'engage(nt) *a minima* à :

- restituer l'ensemble des données et travaux à la fin de la période d'éligibilité des actions aux membres du comité de pilotage
- rendre compte régulièrement au comité de pilotage de l'avancement du projet

Toutes les données récoltées dans le cadre de ce projet seront la propriété des financeurs et de la DREAL HDF.

K) Dépôt des candidatures

a) Contenu minimal du dossier de candidature

- L'identification du chef de file porteur du projet : statuts déposés et enregistrés, accompagnés pour les associations de la publication au JO ou du récépissé de déclaration à la préfecture, ou pour les sociétés du dernier extrait K-bis ou de l'inscription au registre ou répertoire concerné ; certificat d'immatriculation indiquant le n°SIRET dûment attribué à la personne morale (datant de moins de 3 mois) ;
- L'identification des structures partenaires associées ;
- Le nom des personnes référentes et leurs coordonnées ;
- Une présentation des compétences et de l'expérience de la structure d'accompagnement et de l'animateur en matière d'accompagnement de projet (le CV de/des animateur(s) seront joints à l'appui, ou à défaut un projet de fiche de poste) ;
- Un document technique présentant les motivations des entités candidates et les actions proposées pour répondre aux objectifs de l'appel à projet ainsi que le calendrier

- prévisionnel ;
- Un document présentant les livrables proposés ;
 - Un document présentant le détail du temps passé prévisionnel sur chacune des actions du projet ;

b) Modalités de dépôt du dossier

Le dossier de candidature pour un seul lot ou la totalité des lots est à envoyer à l'adresse prog-actions-nitrates.dreal-hdf@developpement-durable.gouv.fr **avant le 30 mars 2024.**